

34 444 cartes de presse attribuées en 2023 par la CCIJP

En 2023, le Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP) a délivré 34 444 cartes. Pour la première fois depuis dix ans, le nombre de cartes attribuées est en hausse et enregistre pour le millésime passé une augmentation de 1,26 % par rapport à 2022.

Cette croissance permet de faire repasser le nombre de journalistes actifs au-dessus de la barre des 34 000, 393 cartes attribuées étant des cartes de journalistes honoraires.

Une hausse portée par les premières demandes

Cette hausse est portée avant tout par les premières demandes, au nombre de 2 156, soit +10,6 % par rapport à 2022. C'est chez les journalistes titulaires salariés à la pige ou en CDD - où l'on trouve une grande partie des journalistes alternants - que cette croissance est la plus forte : près de 20 %. Seules les premières demandes issues de cursus de formation reconnus par la profession sont en léger repli (-2,2 %).

Très légère progression des renouvellements

Les renouvellements également sont en très légère progression (+0,69 %). En revanche on observe une baisse de près de 5 % du nombre de cartes de journalistes demandeurs d'emploi, au nombre de 1 233.

25% de journalistes salariés à la pige ou en CDD

En 2023, 8 770 journalistes professionnels étaient salariés à la pige ou en CDD. S'ils n'ont jamais été aussi nombreux en valeur absolue, leur proportion reste stable (25 %) dans l'ensemble des journalistes actifs.

51,6% d'hommes et 48,1% de femmes journalistes

Dans la profession, la parité continue à progresser. La répartition est aujourd'hui de 51,6 % d'hommes, 48,1 % de femmes et 0,3 % de personnes qui se sont déclarées neutres. Alors que les premières demandes tiraient habituellement cette parité, on observe plutôt un relatif équilibre en 2023 chez les nouveaux journalistes avec 51,9 % de nouvelles consœurs et 47,3 % nouveaux confrères. En revanche, la part de 20 % de directeurs femmes reste inchangée.

711 refus sur 34 444 cartes de presse

En 2023, sur 35 455 dossiers de demandes de carte, les représentants de la profession qui composent la CCIJP, attentifs à la situation des journalistes les plus précaires, n'ont émis que 711 refus (soit 2 % des dossiers étudiés).

Mireille Hurlin